Une Union de l'énergie juste et efficace

I. Contexte

Ces dernières années, l'Europe a fait face à plusieurs **crises énergétiques** : les conséquences des guerres en Ukraine et en Iran notamment ont fait monter les prix du pétrole à des niveaux rarement atteints, impactant profondément le quotidien des citoyens européens. Dans le même temps, le changement climatique se fait sentir de plus en plus durement à coups d'évènements climatiques intenses de plus en plus fréquents. Ces deux phénomènes nous ramènent à une réalité indéniable : **il est plus que jamais essentiel d'accélérer la transition énergétique pour faire de l'Europe une Union véritablement souveraine et indépendante et pour atteindre nos objectifs climatiques**, seul moyen de préserver un futur incertain. Pour ces raisons, EON soutient la révision du règlement sur la Gouvernance de l'Union de l'énergie proposée par la Commission. Il est essentiel en effet d'**harmoniser le marché européen de l'énergie** et de **faciliter les investissements dans les énergies renouvelables**.

II. Configuration des négociations

- L'électrification de l'Europe

L'électrification de l'économie européenne est une condition essentielle à la décarbonisation et à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. E.ON estime que la révision du règlement sur la Gouvernance de l'Union de l'énergie doit placer cet objectif au cœur de la stratégie européenne. En 2024, l'électricité ne représentait que 23% de la consommation finale de l'énergie de l'UE[1]. **Accélérer l'électrification des transports, des bâtiments et de l'industrie** est donc indispensable pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et favoriser la décarbonation de l'économie européenne.

- Les énergies renouvelables et l'investissement dans les nouvelles énergies

Le développement des énergies renouvelables doit être accompagné **d'investissements ambitieux dans les nouvelles technologies énergétiques, les réseaux électriques et les capacités de stockage**. E.ON appelle ainsi à renforcer les mécanismes de financement européens et à simplifier les procédures administratives afin d'accélérer le déploiement de ces solutions et de garantir un approvisionnement énergétique fiable et durable.

- Le nucléaire comme élément indispensable d'une stratégie complète

E.ON s'engage en premier lieu pour **les énergies renouvelables** : ce sont les plus justes et les plus écologiques qui s'offrent à nous. En revanche, si atteindre l'objectif de neutralité climatique est notre priorité numéro une, ce qu'elle doit être, nous ne pouvons pas nous reposer uniquement sur ces énergies[2]. Pour cette raison, l'énergie nucléaire constitue un recours inévitable : E.ON demande à ce

[1] Eurostat, «Energy in Europe – 2026 edition »
[2] Eurostat, « Nuclear energy statistics », 2025

que la régulation énergétique européenne favorise les investissements dans l'énergie nucléaire ainsi que dans la recherche pour minimiser les risques qui inquiètent certains de ses détracteurs, malgré la sécurité qui entourent ces infrastructures de nos jours.

C'est pourquoi, aux côtés de la confédération d'entreprises *NuclearEurope*, dont nous faisons partie, nous avons publié un document présentant les avantages de cette énergie et nos revendications concernant la réforme du règlement sur la Gouvernance.

III. Prospective et stratégies

- Marché de l'énergie : quel encadrement ?

Le mot d'ordre du marché européen de l'énergie doit être **la flexibilité** : flexibilité des prix de l'énergie en fonction de la demande, et selon le type utilisé et l'usage qui en est fait, flexibilité des systèmes de stockage de l'énergie pensé en stratégie communautaire, flexibilité des carburants pour véhicules personnels (en investissement dans les bornes de recharge pour voitures électriques notamment), ou encore flexibilité des énergies en général avec le développement des électrolyseurs. Ces mesures doivent être soutenues par des systèmes étatiques d'aide financière promouvant l'utilisation d'énergie verte, dans un cadre européen défini par l'Encadrement des aides d'État du pacte pour une industrie propre (CISAF).

- Quelle utilisation des fonds européens ?

Nous demandons à ce que l'électrification soit considérée comme une priorité dans les programmes d'investissement européens. Que ce soit par des fonds européens tels que le Fond pour l'innovation, le Fond social pour le climat ou InvestEU, ou par des fonds nationaux, la logique impose une **stratégie d'investissement claire dans les infrastructures électriques**. En outre, l'utilisation des fonds issus de **l'ETS 2** doivent être dédiés à ce même objectif.

- Quelles réformes administratives ?

L'harmonisation et la simplification des législations européennes est une priorité pour nous. Dans le même temps, la charge administrative doit être réduite pour les États et les entreprises afin de favoriser les investissements.

Nous savons que les institutions européennes ont compris l'importance de la simplification de la bureaucratie. Réduire la charge administrative dans tous les domaines du secteur de l'énergie est essentiel pour permettre une transition énergétique la plus rapide possible. Par exemple, la directive sur la taxation de l'énergie doit favoriser la **réduction des taxes sur l'électricité.** Elle doit aussi **éviter la double taxation des systèmes de stockage de batteries** afin de favoriser les investissements dans ces infrastructures essentielles à la flexibilité du système électrique européen et à l'intégration des énergies renouvelables. Enfin, nous soutenons l'utilisation d'**ETS 2**, mais celle-ci doit se faire de la manière la plus efficace possible en calculant correctement les détails de sa mise en œuvre.